

Chiffres et éléments clés

- 15.240 habitants au 31/12/13
- Densité (2013) : 170, 1 hab./km² (169,3 en 2012)
- Perspective de croissance (IWEPS) : + 72 nouveaux habitants par an, soit + 1601 habitants en 2026 (par rapport à 2011)
- Croissance de population (2005-2009) : +2,3% pour Vieux-Genappe, 1,46% pour Genappe Sud et 1% pour Genappe Centre ; 42,2 hab./ha à Genappe Sud.
- 41,98% de la population entre 30 et 59 ans (+ fort que dans les communes limitrophes) ; 14,37 % entre 18 et 29 ans (+ faible que dans les communes limitrophes) ; 65 ans et plus : 15,5% en 2013 => 20,9% en 2026 ; 24,5% de moins de 20 ans, 21,7% de 60 ans et plus
- Taille moyenne des ménages : 2,5. Entre 2,04 (Genappe-Centre) et 2,67 (Ways) – 5 989 ménages au 31/12/13
- Taux de chômage administratif : 10,4% (25,6% de moins de 25 ans)
- Revenu moyen net par habitant : 18101€. Indice de richesse : 112



Dires d'acteurs

- « Le projet « Habiter Baisy-Thy » représente une opportunité de fédérer et animer le village » - Réunion de Baisy-Thy
- « Accueil des nouveaux habitants / néo-ruraux : il y a souvent une mauvaise compréhension du mode de vie local, des avantages ET inconvénients de vivre à la campagne... » - Réunion de Baisy-Thy
- « L'augmentation de la population peut être envisagée soit comme une opportunité, soit comme une menace pour la commune » - Réunion de Genappe

Constats rédigés

Caractéristiques de la population

Evolution et répartition de la population

Genappe se caractérise par une **faible densité** par rapport aux communes limitrophes (170,1 hab./km²). Sa population est en croissance constante depuis les années '70 (phénomène de péri-urbanisation). L'IWEPS fait l'hypothèse d'une croissance de 8,9% à l'horizon 2026. La population à cette date serait alors de 16 505 habitants. Selon que l'on tienne compte de la taille moyenne des ménages actuelle à Genappe (2,5 personnes) ou d'une diminution tendancielle (2,38 personnes), le nombre de nouveaux logements serait compris entre 626 et 673 (scénario tendanciel à confronter aux projets actuels).

La tendance à la diminution de la population dans les quartiers les plus densément peuplés s'est inversée lors de la période 2005-2009 avec des taux de croissance de 2,33% sur Vieux Genappe, 1,46% pour Genappe Sud ou encore de près de 1% sur Genappe Centre.

L'accroissement de la population est dû au **bilan migratoire globalement positif** avec un certain déficit de population dans les tranches d'âges de 20 à 30 ans, et un déficit très léger au-delà des 50 ans; un bilan migratoire positif important dans les tranches d'âge de 30 à 50 ans (les jeunes ménages) et de 0 à 15 ans (leurs enfants).

L'âge moyen par village est faiblement plus élevé dans la partie nord de la commune qui concentre, hormis les villages de Genappe-Centre, de Vieux-Genappe et de Genappe-Sud, les villages généralement moins densément peuplés. Genappe-Centre présente un coefficient de dépendance et de vieillissement plus important que les autres quartiers (présence d'une maison de repos avec domiciliation des résidents).

Composition des ménages

Entre 2000 et 2010 s'observe une diminution sensible des couples mariés avec ou sans enfants et une augmentation des cohabitants. On observe une légère augmentation des ménages monoparentaux masculins et une stabilisation des ménages monoparentaux féminins (source : Cytise)

Caractéristiques socio-économiques

Un **taux d'activité et d'emploi supérieur à celui de l'arrondissement de Nivelles** et un **taux de chômage inférieur**. Le niveau de chômage de la classe d'âge des 15-24 ans est important : 25,6% (source : IWEPS)

Un revenu moyen net par habitant plus élevé que pour la Wallonie, mais plus bas qu'une majorité de communes limitrophes. L'indice de dispersion des revenus est assez élevé montrant ainsi l'**importance des écarts de revenu sur le territoire**.

En ce qui concerne l'indice de richesse, celui de Genappe, égal à 112, est légèrement inférieur à celui de l'arrondissement de Nivelles, soit 114 (source : SPF).

Les politiques menées (actions de la collectivité)

- Guide « Genappe utile et pratique »
- Développement de services et activités « seniors »
- Commission communale « Senior » et Commission communale d'Accueil (enfance)
- Agence locale pour l'emploi (formation, mise au travail, ...)
- Maison de l'emploi (information, accompagnement, ...)
- Plan de Cohésion Sociale
- Adhésion à la Charte « Egalité des Chances » et la « Charte communale d'intégration de la personne handicapée »
- Soutien aux mouvements de jeunesse

Les meilleures pratiques pour un développement durable

- Festival « Mixture » (Carrefour des Générations)
- Accueil des nouveaux nés à l'administration communale (trimestriel)
- « Welcome Pack » pour les nouveaux arrivants (informations pratiques, règlement général de police, gestion des déchets, etc)

